

En l'absence de Mr le Maire, cette séance est présidée par Pascal Joret, 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint. Il rappelle que 11 conseillers ont adressé un courrier le 13 février à Mr Mach lui demandant de réunir le Conseil Municipal, ce qu'il a accepté. Il en a validé l'ordre du jour.

S. Delhomme prend la parole et affirme que cette réunion est invalide du fait que la convocation soit signée par le 1<sup>er</sup> adjoint et non par le maire. P. Joret rétorque que lui-même, F. Bénard et A. Comont sont allés voir Mr Mach lundi 10 mars, lui ont fait signé d'autres convocations. Le Maire était tout à fait d'accord sur cette réunion et son déroulement.

S. Delhomme demande des explications sur les délégations des maires-adjoints suit aux articles parus dans la presse. A. Comont explique que chaque adjoint a un arrêté de délégation mais les missions afférentes à ces délégations ne sont pas listées.

P. Joret ouvre la séance.

Il souhaite donc la bienvenue à T. Le Bourhis ainsi qu'à C. Lasnier, remplaçante de M. Oksüz. Il demande l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour la désignation d'un délégué au syndicat CIGALE en remplacement d'I. Deparpe. Le Conseil Municipal accepte d'ajouter ce point.

#### **DESIGNATION DELEGUE CIGALE :**

Aucun membre du Conseil Municipal se proposant à cette fonction, ce point est reporté à la prochaine séance.

#### **SUBVENTION ASSOCIATIONS :**

A. Comont remet des documents répertoriant le montant des subventions proposé par la commission loisirs et culture. Il explique que le montant total des subventions est en baisse de 5.8 % par rapport à l'an passé mais cela ne concerne pas les associations de la commune.

T. Le Bourhis s'interroge sur le chiffre de résultat de la section tir qui est en négatif. A. Comont propose donc que le vote se fasse sans cette section dans l'attente d'explications de ses dirigeants. Il propose également d'envoyer aux membres du conseil municipal le détail des comptes des associations.

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, le montant des subventions aux associations, hormis celle de la section tir qui sera représentée lors de la prochaine séance.

#### **PADD DU P.L.U. :**

F. Bénard informe l'assemblée que le vote du PADD n'aura pas lieu ce soir. En effet, après une relecture approfondie, une erreur a été relevée ; le bureau d'études a rectifié le projet à notre demande. Le PADD sera soumis au vote à la prochaine séance après aval de la commission urbanisme qui se réunira le 19 mars à 18 h 30.

#### **ORIENTATIONS BUDGETAIRES :**

P. Joret devait recevoir les orientations budgétaires souhaitées par le Maire mais, à ce jour, il n'a toujours rien reçu : « *En guise d'orientation budgétaire, Mr Mach a bien envoyé un mail mais d'un avis contraire à l'organisation de ce conseil, qu'il avait validé auparavant. Ce mail était en fait un mail transféré dont l'origine vient de Mr Bourrelier* ». La commission finances a d'ores et déjà travaillé sur le projet de budget (3 réunions dont une avec le trésorier municipal).

Il informe ses collègues que le budget primitif peut être voté jusqu'au 15 avril, mais au vu des factures de la salle d'activités en instance, il est primordial que ce vote ait lieu avant la fin du mois de mars.

Il sollicite donc auprès des conseillers présents l'autorisation d'écrire à Mr le Maire afin de lui demander de convoquer à nouveau le conseil municipal le 25 mars pour l'ordre du jour suivant :

- ⇒ vote du Compte Administratif 2014
- ⇒ affectation des résultats 2014
- ⇒ vote du budget primitif 2015
- ⇒ vote des taux d'imposition
- ⇒ indemnités des élus
- ⇒ demande fonds concours skate park

A l'unanimité, les conseillers municipaux demandent à Mr le Maire d'organiser une séance du conseil municipal le 25 mars 2015 à 20 h 00 avec l'ordre du jour ci-dessus.

### QUESTIONS DIVERSES :

- C. Rochereuil demande des explications sur la commission scolaire. Sur l'ordre du jour, il était noté « budget » et elle précise qu'elle n'a eu aucun élément chiffré. P. Chiappe lui répond que cet intitulé consiste juste à noter les besoins en matériel des professeurs pour 2015, de les transmettre à la commission finances qui les intégrera ou pas dans le budget de la commune.

- P. Joret s'est occupé de mettre en place les permanences pour les bureaux électoraux des 22 et 29 mars. Il reste encore des créneaux disponibles.

- C. Lasnier signale une recrudescence des cambriolages pendant la journée. Il sera demandé à la gendarmerie des rondes plus fréquentes.

- P. Chiappe a rencontré au GEA le technicien chargé de la mise en place des sites web des communes adhérentes qui le désirent. Elle sera en formation le 26 mars ; le nouveau site sera disponible à cette date mais les 2 sites seront en fonctionnement en doublon quelques semaines le temps du transfert des informations de l'un à l'autre.

Handwritten signatures in various colors (purple, blue, black) and styles, some with names written below them. The names visible are: Rochereuil, Joret, Lasnier, Chiappe, and Hauray.